RAPPORT D'ACTIVITÉS
2014

FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

© SÉBASTIEN DUHAMMEL

LE THINK TANK LABORATOIRE D'IDÉES INNOVANTES
POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 4

LE DO TANK LABORATOIRE D'ACTIONS INNOVANTES
POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 8

PRÉPARATION DE LA STRATÉGIE 2015 14

GOUVERNANCE 15

RAPPORT FINANCIER 20

Fragile

L'an dernier, la Fondation vivait une crise financière particulièrement douloureuse qui nous contraignait à diminuer nos frais de fonctionnement mais surtout, hélas, à nous séparer de plusieurs collaborateurs. A l'époque, dans ce même rapport je vous faisais part de nos interrogations sur notre avenir et notre désir de rebondir le plus rapidement possible pour poursuivre notre mission.

Afin de stabiliser notre situation financière, nous avons ainsi entrepris un travail de réexamen de notre stratégie qui nous a amené à remettre la mobilisation citoyenne comme un des axes majeurs de notre action, donnant naissance à la campagne «My Positive Impact». En parallèle, notre activité de think tank, notamment de lobbying d'intérêt général, a été particulièrement importante et nous avons pu engranger des avancées notables comme l'introduction, dans la loi sur la transition énergétique, d'un objectif de baisse de consommation d'énergie de 20% d'ici à 2030. Enfin, le soutien aux associations s'est concrétisé à travers le développement de la plate-forme J'agis pour la nature qui réunit aujourd'hui plus de 200 structures contributrices.

Grâce à la mobilisation de l'équipe de la Fondation, au soutien de nos donateurs qui s'est accru - démontrant bien leur attachement à notre action- et à celui de nos partenaires entreprises qui ont également répondu présents, l'année 2014 s'est terminée sur une note optimiste.

Mais si nous pouvons afficher un résultat positif pour l'année écoulée, ce sursaut est encore fragile et peut se transformer en sursis alors que l'urgence de la transition écologique se fait chaque jour plus pressante.

Fragile comme la finitude de nos ressources naturelles démontrée un peu plus chaque année. En 2014, le jour du dépassement, date où la consommation de l'humanité excède ce que la Terre peut produire en une année, a eu lieu le 18 août. Pendant plus de 4 mois, l'humanité a ainsi détruit des ressources de la planète qui ne se reconstitueront sans doute jamais.

Fragile comme l'attention portée aux solutions pour le climat. Partout des initiatives pertinentes pour lutter contre le réchauffement climatique se développent mais ce dynamisme demeure timide, pas assez soutenu par des investissements ou de la visibilité médiatique.

Fragile, enfin comme peut l'être la liberté et la vie humaine. Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour Bernard Maris, assassiné le 7 janvier 2015 dans les locaux de Charlie Hebdo. Membre de notre conseil scientifique, Bernard était un esprit libre et une intelligence aigüe qui cheminait à nos côtés depuis quelques années et nous apportait sa lumière et son humanité. Que l'exemple de son infatigable engagement nous serve de modèle pour transformer nos fragilités en force.

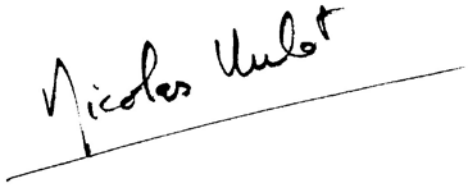

Le think tank laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique

Début 2013, la Fondation Nicolas Hulot s'est officialisée «think tank de la transition écologique» concrétisant ainsi les travaux menés jusqu'à présent pour produire et porter des idées nouvelles. Son ambition est d'œuvrer à la transition de l'ensemble des domaines de la société vers plus de durabilité et d'équité. Pour ce faire, elle élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Celles-ci sont mises en débat à travers ses publications, et diverses formes d'événements.

Le 17 mars 2014, l'observatoire des think tanks organisait la troisième édition du trophée des think tanks au Conseil économique social et environnemental. La Fondation Nicolas Hulot qui concourrait pour la première fois a reçu le trophée dans la catégorie «Développement durable, environnement et énergie».

Activités transthématiques

SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Fondation suit les politiques publiques liées à l'écologie via sa participation au Conseil National de la Transition Ecologique, instance de dialogue entre les parties prenantes et le gouvernement placée auprès du ministre en charge du Développement durable. Elle participe de plus chaque année à la Conférence environnementale. Ce rendez-vous annuel a pour objet la négociation de la feuille de route du gouvernement en matière de transition écologique. En 2014, les tables rondes de la Conférence portaient sur la mobilité durable, les liens entre santé et environnement et la mobilisation de la société civile en vue de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015. La FNH a rendu publiques ses propositions lors d'un point presse en amont de la Conférence. La plupart des priorités identifiées par la FNH ont été reprises dans la feuille de route du gouvernement publiée début 2015. Elle s'est également investie tout au long de l'année dans la Plateforme nationale d'action globale pour la responsabilité sociétale des entreprises et a participé à deux groupes de travail.

PROSPECTIVE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2014, la FNH a poursuivi ses travaux sur le lien entre enjeux écologiques et sociaux. Elle a ainsi lancé avec une des directions du ministère des Affaires sociales un appel à contribution pour le numéro de mai 2015 de la Revue Française d'Affaires Sociales. Ce numéro portera sur le thème «Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales». Ce sera la première fois que cette revue traitera d'écologie. Cette publication donnera lieu à l'organisation d'un colloque sur le même thème en 2015.

Une coproduction avec France Culture «Les Révolutions invisibles», a permis de réaliser une série de 40 chroniques estivales diffusées pendant la Matinale de France Culture. Tout l'été, la journaliste Dominique Rousset et le conseiller scientifique de la FNH ont analysé les révolutions en cours : du biomimétisme au mouvement «slow», du catastrophisme au végétarisme, de l'écoféminisme à la monétisation de la nature, de la fin du travail à l'économie circulaire... Une émission pour dresser le portrait d'une société qui change et montrer que loin de l'utopie, et parfois des idées reçues, un avenir crédible et désirable est simplement question de volonté.

Démocratie écologique

La FNH a poursuivi ses travaux prospectifs sur la démocratie écologique. L'objectif : réformer nos institutions pour que les enjeux de long terme soient davantage pris en compte tout en développant la participation des citoyens à la décision politique. Elle a ainsi préparé la réédition de son étude «Démocratie participative : guide des outils pour agir» enrichie de trois nouvelles fiches. Elle a, de plus, mené un groupe de réflexion avec le Réseau Cohérence, Nature & Progrès et MIRAMAP afin de présenter un état des lieux des connaissances et des pratiques de la méthodologie des systèmes participatifs de garantie. Enfin, la FNH a apporté sa contribution à de nombreux travaux relatifs au déploiement de la démocratie participative : participation à la construction du référentiel «Dialogue entre entreprises et parties prenantes» du Comité 21 ; organisation avec l'association Décider Ensemble du premier forum «gouvernance écologique territoriale» qui s'est tenu à Bordeaux en septembre.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À L'AGENDA POLITIQUE

Suite au drame du barrage de Sivens, le président de la République a annoncé lors de la conférence environnementale de 2014 le lancement d'un chantier pour développer la participation des citoyens aux décisions politiques impactant l'environnement. Mobilisée de longue date sur ce sujet, la FNH a soumis au gouvernement des propositions pour structurer ce chantier. En 2015, elle participera activement à la commission créée à cet effet.

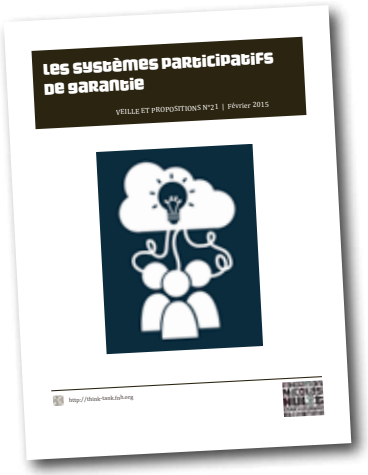

Agriculture responsable et biodiversité

Après s'être mobilisée en 2013 pour que la réforme de la politique agricole commune européenne permette de développer une agriculture plus écologique, plus juste et plus solidaire, la Fondation a publié en 2014 une analyse de la réforme dressant les avancées, les reculs et les occasions manquées tant au niveau européen que français. Elle est également intervenue auprès du gouvernement et des parlementaires sur la loi agriculture d'avenir. La Fondation s'est par ailleurs mobilisée sur la question des pesticides. Elle a été auditionnée par le député en charge d'un rapport sur la révision du plan Ecophyto et elle a fait de ce thème une des priorités de la table ronde Santé et environnement de la conférence environnementale 2014.

En matière de biodiversité, la FNH s'est investie aux côtés de l'association Humanité et Biodiversité pour que le projet de loi relatif à la biodiversité soit remis à l'agenda parlementaire. Elle s'est exprimée à plusieurs reprises pour donner de l'ambition à ce texte et donner les moyens (tant financiers qu'en termes de périmètre et de mission) à l'Agence de la biodiversité créée par cette loi.

Elle a, enfin, publié l'étude «Droits réels au profit de la biodiversité : comment le droit peut-il contribuer à la mise en œuvre des paiements pour services environnementaux ?» en partenariat avec la Mission économie de la biodiversité de la Caisse des Dépôts ainsi qu'Humanité et Biodiversité. Cette étude dresse le panorama des modalités juridiques disponibles, en France, pour préserver la biodiversité via l'instrument des paiements pour services environnementaux.

Transition énergétique

Dans la continuité de sa participation active au Débat national sur la transition énergétique de 2013, la FNH s'est investie sur le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte. Membre de la commission spéciale de dialogue avec le gouvernement pour l'élaboration du projet de loi, la FNH a, ensuite, contribué aux avis émis par le Conseil National de la Transition Ecologique et le Conseil économique social et environnemental. En vue du passage du projet de loi à l'Assemblée Nationale, la Fondation a présenté 35 propositions pour l'amélioration de la loi lors d'un point presse en septembre. Elle a ensuite rencontré tous les rapporteurs de la loi et leur a proposé des amendements. La communication réalisée lors de toutes les étapes clefs (communiqué de presse, interview de son porte-parole ou de son président) a démontré comment ce projet de loi pouvait contribuer à la transition énergétique française et inciter les parlementaires à l'enrichir. Près de vingt propositions de la FNH ont été adoptées suite au passage de la loi à l'Assemblée nationale.

En matière de prospective, la Fondation Nicolas Hulot a publié deux études sur les enjeux de précarité énergétique et de mobilité durable. La première intitulée «Les solutions de mobilité soutenable en milieu rural et périurbain» a été réalisée avec le Réseau Action Climat. Elle vise à mettre à disposition des collectivités territoriales et des autorités organisatrices des transports des solutions concrètes pour la mobilité durable dans les territoires périurbains et ruraux qui satisfassent à la fois les besoins des citoyens et répondent aux impératifs des changements climatiques. La seconde intitulée «Mobilité au quotidien – Comment lutter contre la précarité ?» dresse un état des lieux des problématiques que doivent affronter les territoires dépendants de l'automobile individuelle. Elle dégage des pistes d'actions pour les pouvoirs publics. Les propositions issues de ces deux études ont été soumises au gouvernement lors de la table ronde sur la mobilité de la Conférence environnementale 2014.

Fiscalité écologique et financement de la transition

En matière de fiscalité écologique, l'année 2014 a été marquée par une opposition assez forte contre les instruments fiscaux qui relèveraient d'une «écologie punitive». La Fondation s'est mobilisée pour défendre une autre vision de la fiscalité écologique, instrument essentiel de la transition pour faire évoluer les comportements des ménages et des entreprises. Cela s'est manifesté par de nombreuses interventions médiatiques, la réalisation de propositions pour faire évoluer le Comité pour la fiscalité écologique (CFE) dont les travaux avaient été suspendus et la rédaction de propositions d'amendements aux parlementaires lors de l'examen du projet de loi de finances 2015. La FNH a également lancé en mars une campagne de sensibilisation sur la pollution de l'air en ville avec un focus sur la responsabilité du diesel. Cette campagne était structurée autour de trois outils : une vidéo pédagogique, une plaquette à destination des parlementaires et des autres parties prenantes, et une pétition en ligne.

Sur la question des financements, la FNH a publié une contribution au livre blanc du gouvernement sur le financement de la transition écologique. Elle a participé aux travaux de l'association AFTER visant à créer une Société de Financement de la Transition Energétique dédiée aux projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. Elle s'est aussi mobilisée sur le plan d'investissement pour la relance de l'économie européenne en intervenant auprès du gouvernement français pour qu'il fasse remonter un programme massif de rénovation énergétique des bâtiments publics.

QUELS RÉSULTATS ?

Ces activités ont contribué à la relance du Comité pour la fiscalité écologique renommé Comité pour l'économie verte avec des missions élargies notamment aux enjeux du financement de la transition écologique. Par ailleurs, la loi de finances rectificative 2014 a intégré la proposition de la FNH sur un début de réduction du différentiel de taxation entre le diesel et l'essence et la conférence environnementale a validé l'idée d'une prime pour les ménages modestes qui remplaceraient un véhicule diesel très polluant par un véhicule neuf ou d'occasion plus performant. Enfin, la Commission européenne a identifié les programmes de rénovation énergétique des bâtiments publics parmi les premiers projets pouvant bénéficier de financements.

Economie circulaire

La Fondation Nicolas Hulot a initié plusieurs travaux sur l'économie circulaire : actualisation de l'étude prospective sur l'économie de fonctionnalité (2008) réalisée avec les étudiants de l'IPAG ; supervision d'une étude sur le potentiel de transformation du carbone (CO_2) en ressource, réalisée par les étudiants de Centrale Paris.

La FNH, a par ailleurs, participé aux travaux menés par d'autres acteurs (AFNOR, Club économie de la fonctionnalité et développement durable fondé par Christian du Tertre). Elle a en particulier animé le groupe de travail sur le thème «Performance d'usage et économie circulaire à impact positif» au sein de l'Institut de l'économie circulaire dont elle est membre fondateur et assure la vice-présidence. La FNH a réalisé une trentaine d'interventions publiques pour promouvoir l'économie circulaire que ce soit auprès des milieux économiques (Jeune Chambre Economique Française, par exemple), des collectivités territoriales ou dans le cadre d'événements nationaux telles les Assises de l'économie circulaire.

Elle contribue également aux travaux du Réseau Consigne en tant que membre fondateur (voir page suivante).

Le do tank laboratoire d'actions innovantes pour la transition écologique

LES TROPHÉES FLOCON VERT RÉCOMPENSENT DES STATIONS DE MONTAGNE EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ©MOUNTAIN RIDERS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DES CRÈCHES ©ECOLO CRÈCHE

CHANTIER DE BÉNÉVOLES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DU GECKO VERT DE MANAPANY AVEC NATURE OCÉAN INDIEN @E. BENTZ / FNH

Soutien aux actions de terrain en France métropolitaine et dans l'Outre-mer

En 2014, la situation financière de la FNH n'a pas permis de relancer le dispositif de soutien. Cependant, depuis plusieurs années, la FNH consacre une partie de ses moyens humains et financiers à l'accompagnement de projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique, dont certains portés par ses associations partenaires. Parmi ces initiatives, celles qui ont bénéficié d'un appui en 2014 sont les suivantes :

Le baromètre du développement durable est un outil développé par l'association Réseau Cohérence dont l'objectif initial était de permettre aux communes bretonnes d'évaluer leurs efforts en termes de développement durable et solidaire. Grâce à l'appui de la FNH, un portail national du baromètre du développement durable des communes a vu le jour en 2014. Il réunit l'ensemble des territoires qui sont engagés dans la démarche. De plus, suite aux élections municipales, la FNH a communiqué auprès des maires des 36 000 communes françaises pour inviter les nouvelles équipes municipales à s'approprier cet outil dès le début de leur mandat.

Le Flocon Vert est un label créé par l'association Moutain Riders pour récompenser des territoires de montagne qui se sont engagés dans la transition écologique. Après la labellisation de 3 stations en 2013, la FNH, qui est membre du comité national de labellisation, a aidé à la réalisation d'un voyage d'étude. Le 15 octobre, une trentaine d'élus et de techniciens des territoires de montagne se sont réunis dans la Vallée de Chamonix- Mont-Blanc pour découvrir, sur le terrain, ce qu'est un territoire labellisé Flocon Vert. L'objectif de cette journée était d'apporter des éléments précis aux décideurs locaux pour qu'ils inscrivent leur territoire dans cette démarche. Suite à cette journée, deux stations ont décidé de candidater au flocon vert. En parallèle, une dizaine d'autres s'engagent dans la démarche par l'intermédiaire d'un audit de leur territoire.

Le réseau consigne rassemble depuis 2012 une grande diversité d'acteurs (collectivités, entreprises et associations) travaillant sur le retour de la consigne des bouteilles en verre. La FNH est un des membres fondateurs de ce réseau qui est animé par l'association Ecosciences Provence. Le 2 juin 2014, la seconde édition des Rencontres Techniques de la Consigne a été organisée à Aix-en-Provence avec l'appui de la FNH. De nouvelles initiatives ont été repérées et présentées à plus de 80 personnes représentant 52 structures différentes et diverses (collectivités, élus, universitaires, entrepreneurs, commerçants, associations…). Dans le cadre du réseau consigne, la FNH a appuyé différentes actions visant à promouvoir la consigne au niveau national, notamment le développement du site national *www.reseauconsigne.com*.

Ecolo crèche est une démarche d'engagement vers le développement durable dans les établissements d'accueil de petite enfance. Portée par l'association écolo crèche, cette démarche a été fortement développée grâce à l'appui de la FNH qui est un des membres du comité de pilotage national et accompagne son développement sur l'ensemble du territoire français depuis plusieurs années. En 2014, c'est presque une centaine de crèches réparties sur 22 départements qui étaient labélisées ou en cours de labellisation.

L'association IODDE est installée sur l'île d'Oléron et travaille sur des actions de développement durable pour le Pays Marennes Oléron ainsi que sur les thématiques des algues d'échouage et de la pêche à pied de loisir. Sur cette dernière, l'association fait figure de pionnière et a coorganisé plusieurs rencontres nationales avant de créer en 2011 un grand projet à l'échelle des côtes métropolitaines en partenariat avec VivArmor Nature, l'Agence des aires marines protégées et le Conservatoire du littoral. Grâce à l'appui de la FNH, cette action phare a permis de mobiliser des centaines de bénévoles en 2014 pour suivre les impacts de cette pêche de loisir sur plusieurs dizaines de sites répartis sur l'ensemble des côtes.

L'engagement en faveur de la biodiversité à La Réunion

L'île de La Réunion possède un tissu associatif relativement dense qui développe des actions suscitant l'intérêt du grand public, des établissements scolaires et des entreprises. Chantiers de lutte contre les plantes invasives, création d'un réseau de sauvetage des Pétrels ou encore conservations participatives de Geckos endémiques sont autant d'initiatives qui ont émergé et qui ne demandent qu'à être développées.

Dans ce contexte, la FNH est allée à la rencontre, début novembre, des acteurs locaux pour favoriser le développement d'actions de mobilisation en faveur de la préservation de la biodiversité de l'île. Une journée d'échanges sur le bénévolat nature a notamment été organisée et a permis de réunir une trentaine d'acteurs (associations, entreprises, collectivités). Cet événement était organisé en partenariat avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Parc national de La Réunion.

La diffusion d'actions innovantes pour la transition écologique des territoires

Pour faire connaître des initiatives innovantes, la FNH anime des conférences et propose des ateliers pendant lesquels elle intervient ou fait intervenir les associations partenaires afin qu'elles présentent leurs actions aux collectivités, élus, associations et entreprises présentes. En 2014, la FNH est intervenue un peu partout en France au cours des événements suivants :

- Education à l'environnement dans les réserves de biosphère à Fontainebleau (77).
- Forum de l'écocitoyenneté à Lille (59).
- Assises Nationales de la Biodiversité à Montpellier (34).
- Atelier «La transition écologique dans vos territoires» à Poucharramet (31).
- Congrès national des Conservatoires d'Espaces Naturels à Thionville (57).
- Les 10 ans du programme Phénoclim à Chamonix (74).
- Webconférence du réseau IDEAL - connaissances à Paris.

Soutien aux actions de terrain dans les pays du Sud

En 2014, la FNH a soutenu financièrement 17 projets réalisés dans les pays du Sud pour un montant global de plus de 155 000 euros. Ces actions visent à répondre aux enjeux de développement humain tout en assurant la préservation des ressources naturelles.

UNIVERS-SEL

C'est la rencontre entre des paludiers Guérandais et des productrices Béninoises de sel qui est à l'origine de la création de l'association Univers-Sel en 1989. Les paludiers du groupement de producteurs des Salines de Guérande proposent alors de substituer la méthode au feu de bois par l'évaporation naturelle utilisant le soleil. Le projet soutenu par la FNH repose également sur cette substitution dans la principale zone de production de sel de Guinée-Bissau : la région Oio. L'objectif est clair : remplacer la production salicole par cuisson par la saliculture solaire sur bâche et ainsi éradiquer la consommation de bois dans la saliculture.

PLAN CLIMAT TERRITORIAL INTÉGRÉ DE LA RÉGION DE DAKAR

En plus des projets soutenus par le dispositif, la FNH s'est engagée plus fortement sur certaines initiatives porteuses d'avenir. C'est le cas au Sénégal avec le Plan Climat de la région de Dakar (PCTI). Aux côtés de l'ONG GRDR, la FNH a réalisé une étude visant à proposer un focus sur les formes de vulnérabilités de la Région en termes de sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques. Intitulée «Le système alimentaire de la Région de Dakar - Etat des lieux et perspectives face aux enjeux du changement climatique», elle permet d'identifier et de documenter différentes vulnérabilités existantes telles que la pression croissante sur les terres agricoles, l'évolution des régimes alimentaires, la durabilité de l'agriculture en termes d'intrants… Elle paraîtra début 2015. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la concertation mise en place par le PCTI depuis 2012 en rassemblant des dizaines d'acteurs par atelier depuis 2012.

AVANT : CUISSON DES SAUMURES AVEC UNE FORTE CONSOMMATION DE BOIS
APRÈS : TECHNIQUE SOLAIRE DE CRISTALLISATION SUR BÂCHE
©UNIVERS-SEL

Développement du bénévolat nature

Historiquement très active en faveur de l'éducation à l'environnement, la FNH anime depuis plusieurs années un ambitieux programme pour développer le bénévolat nature. Son objectif : faire connaître et reconnaître le bénévolat nature comme outil privilégié de mobilisation citoyenne en faveur de la préservation de la biodiversité des territoires.

LA PLATE-FORME «J'AGIS POUR LA NATURE» : 4 ANS DÉJÀ !

La plate-forme nationale du bénévolat nature a fêté ses 4 ans d'existence en mai dernier. Véritable vitrine des actions bénévoles en faveur de la nature en France, «J'agis pour la nature» réunit aujourd'hui plus de 5600 bénévoles inscrits et plus de 200 structures couvrant 26 des 27 régions (à l'exception de Mayotte). La FNH anime ce réseau réunissant des structures variées (associations naturalistes, gestionnaires de milieux naturels, collectivités, centre sociaux, associations sportives…).

Depuis le lancement des primes du bénévolat nature en février, un grand nombre de nouveaux contributeurs se sont inscrits sur la plateforme «J'agis pour la nature» (+64%). Une animation quotidienne via les réseaux sociaux a été mise en place pour entretenir la dynamique et inciter les structures à être actives et poster leurs actions sur «J'agis pour la nature». Plusieurs newsletters ont été diffusées dans l'année afin de valoriser les actions du réseau de contributeurs et faire connaître les actions de «J'agis pour la nature».

Evolution des contributeurs et des bénévoles en 2014

- Le nombre de structures est passé de 125 à 205 (+64%)
- Le nombre de bénévoles est passé de 4591 à 5631 (+23%)
- Plus de 1350 actions ont déjà été publiées depuis le lancement de j'agis

LE BÉNÉVOLAT NATURE EN ENTREPRISE

Organisation d'un chantier nature pour l'entreprise L'Oréal encadré par l'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau et l'Association des Arracheurs Bénévoles de Plantes Invasives. Cette action a rassemblé 25 participants de 18 nationalités différentes qui avaient un objectif précis : couper le phytolaque, une plante invasive.

COLLECTIF NATIONAL SCIENCES PARTICIPATIVES – BIODIVERSITÉ (SPB)

Depuis 3 ans, la Fondation coanime le Collectif National Sciences Participatives - Biodiversité avec l'Union nationale des CPIE. Ce groupe réunit différents acteurs nationaux et locaux (MNHN, Tela Botanica, ministère de l'Ecologie, LPO, OPIE...) pour le compte de l'Observatoire National de la Biodiversité.

En 2014, ce collectif a poursuivi l'inventaire des programmes de sciences participatives réalisés sur le territoire français (105 programmes ont été recensés) mais a aussi permis de récolter des données permettant d'alimenter un indicateur national de participation aux programmes de sciences participatives.

LES SCIENCES PARTICIPATIVES EN FRANCE

En 2013, plus de 44 487 personnes ont participé à au moins un des 73 programmes de sciences participatives développés par 45 structures réparties sur l'ensemble du territoire français. Cela représente une augmentation de la participation de 18%.
Extrait des résultats issus d'une étude réalisée par la FNH en 2014 auprès du réseau des acteurs des sciences participatives.

LES PRIMES DU BÉNÉVOLAT NATURE

En 2014, la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes se sont associées à la Fondation Nicolas Hulot pour lancer les «primes du bénévolat nature». Ce dispositif de soutien financier a pour objectif de «démocratiser» le bénévolat nature en favorisant son appropriation par de nouveaux acteurs et l'expérimentation de formes innovantes d'actions auprès de publics renouvelés en France métropolitaine et d'outre-mer.

Les sessions de jury ont été organisées en mars, juin et novembre. Ce sont 35 initiatives qui ont été récompensées en recevant une aide financière de 500 ou 1000 euros pour une enveloppe globale de 19 000 euros.

UN INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ DANS MA RUE : LE NUMÉRIQUE EN BAS DE CHEZ TOI

L'association «Les Petits Débrouillards Grand Ouest» s'est associée avec le Cybercentre du Daguenet pour organiser une semaine d'inventaire de la biodiversité. Dans ce quartier populaire d'Angers, cet événement, intitulé «le numérique et la biodiversité en bas de chez toi», a permis aux habitants (adultes et enfants) de participer à des ateliers scientifiques sur la biodiversité, animés par des médiateurs scientifiques, mais aussi de partir explorer le quartier munis d'appareils photos, d'aspirateurs à insectes et de parapluies japonais pour découvrir la biodiversité qui les entoure.

CAMPAGNE SUR LES CENTRES DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

D'avril à septembre 2014, la plate-forme «J'agis pour la nature» a souhaité mettre en avant le travail des centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage et inviter les bénévoles à participer à leurs actions. Chaque année, ce sont près de 20 000 animaux sauvages qui sont accueillis dans ces centres, qui vivent grâce à l'appui de plus de 700 bénévoles. Pour mettre à l'honneur la cinquantaine de centres existants en France, 21 articles présentant certains d'entre eux ont été mis en ligne tout au long de l'année sur la plateforme «J'agis pour la nature».

A l'occasion de cette campagne, 9 centres de sauvegarde se sont inscrits sur la plateforme afin de proposer des actions de bénévolat, ce qui porte leur nombre à 19 au total.

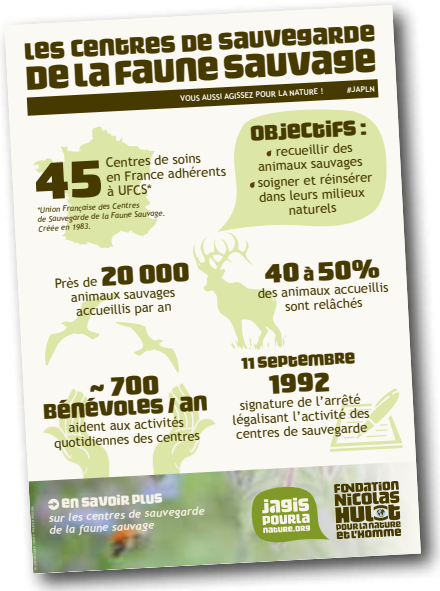

Restauration collective responsable

La Fondation Nicolas Hulot a poursuivi ses actions en faveur de l'émergence et de la démultiplication des initiatives responsables en restauration collective. L'objectif : fédérer les acteurs du secteur autour d'une même dynamique de progrès, à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale, afin de favoriser l'introduction de produits de qualité, de proximité et de saison dans nos cantines.

LE PORTAIL WEB DE LA RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

La Fondation a travaillé à la structuration d'un portail internet de la restauration collective responsable à destination des acteurs qui s'engagent (des producteurs aux convives en passant par les élus, les acheteurs, les cuisiniers, les accompagnateurs et les formateurs). Sa vocation est de faciliter l'accès à l'information, de valoriser les initiatives réussies et d'accompagner les acteurs souhaitant s'engager dans une démarche de progrès. La Fondation a ainsi collecté témoignages, outils d'aide à l'action, ressources documentaires et pédagogiques auprès des acteurs engagés sur le terrain. Ce portail coconstruit avec les structures têtes de réseaux agissant dans ce domaine sera lancé début 2015.

MON RESTAU RESPONSABLE, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRÈS

En réponse aux besoins de valorisation et de concertation exprimés par les professionnels du secteur, la FNH travaille depuis 2013 aux côtés du Réseau Restau'Co à l'élaboration d'une méthode de garantie participative à destination des restaurants collectifs en gestion directe. Basé sur un Système Participatif de Garantie (SPG), cet outil a vocation à évaluer les pratiques des restaurants puis à construire collectivement des démarches de progrès. Il permettra également de valoriser les structures qui s'engagent. En impliquant l'ensemble des acteurs de la filière dans le processus - du producteur à l'élu en passant par le convive et l'équipe pédagogique -, il vise à replacer le dialogue et la pédagogie au cœur des projets de restauration collective responsable. En 2014, la Fondation a mené avec le Réseau Restau'Co un groupe de travail composé d'experts et d'acteurs de terrain afin de construire les supports techniques (référentiel, modalités, méthodologie). Une journée d'échanges a été organisée le 19 juin afin de recueillir les attentes et recommandations des parties prenantes. Plus de soixante acteurs du secteur - des producteurs aux élus en passant par les cuisiniers et les consommateurs – y ont participé.

LA VALORISATION ET LES ÉVÈNEMENTS.

La Fondation continue à valoriser et à diffuser ses propositions sur la restauration collective responsable. Outre la réalisation d'une plaquette de présentation du projet, la Fondation a réalisé un dossier spécial «Alimentation Durable» dans le numéro de mars 2014 de Cuisine Collective, le premier magasine spécialisé du secteur. La Fondation a de plus participé à plusieurs événements au cours de l'année. Le Salon de la Restau'Co le 26 mars 2014, grand rendez-vous annuel des cuisiniers, élus, acheteurs et fournisseurs en gestion directe, fut par exemple une belle opportunité de promouvoir les bonnes pratiques. A cette occasion, les équipes de la FNH ont tenu un stand sur la «restauration collective responsable» et ont pu défendre les propositions lors d'une intervention spécifique à la table ronde «Développement durable, gaspillage alimentaire». De plus, Nicolas Hulot est intervenu lors du congrès des maires de France pour inciter les élus à s'inscrire dans une démarche de progrès écologique notamment en matière de restauration collective. Enfin, à l'occasion de la conférence environnementale ainsi qu'en vue de la révision du plan Ecophyto, la FNH a porté une proposition visant à soutenir la demande en restauration collective bio via une prime nationale à l'investissement en matériel de transformation en cuisine et à la formation et l'accompagnement.

Préparation de la stratégie 2015

En 2014, la Fondation a réalisé un travail de mise à plat de sa stratégie pour préparer les années à venir. Pour cela, elle a organisé trois réunions en groupe du Comité d'orientation stratégique (COS) entre février et avril. Le COS était composé des membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, d'associations partenaires et de personnalités proches de la FNH.

Elles ont été complétées par des entretiens individuels réalisés avec d'autres membres du Conseil scientifique, des partenaires, des prestataires. Les salariés de l'équipe FNH ont également été consultés.

Mobilisation citoyenne : en route vers 2015 avec la campagne My Positive Impact !

En 2014, la Fondation Nicolas Hulot a construit en collaboration avec l'agence Havas Paris (mécénat de compétence) sa nouvelle grande campagne de mobilisation citoyenne. Ancrée dans l'actualité de la Conférence internationale pour le climat (COP 21) organisée à Paris en décembre 2015, cette campagne s'articulera autour de la volonté de valoriser les solutions pour le climat qui naissent partout dans la société civile, mais restent trop souvent expérimentales ou isolées, confrontées à un mur de scepticisme et de conformisme. Son objectif : donner de la visibilité à ces solutions pour que les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous.

Cette campagne très riche a fait l'objet d'un travail de conception et de développement tout au long de l'année 2014.

- Définition de l'idée créative, du dispositif et des règlements.
- Identification, sélection et suivi des solutions pour le climat.
- Identification et mise en place des partenariats médias.
- Création du site internet dédié – responsive design- et des outils de communication (un film publicitaire, vidéos de Nicolas Hulot, spots radio, affiche, bannières web, annonces presse, illustrations pour les réseaux sociaux,etc.).
- Recrutement et mobilisation de personnalités relais de la campagne issues du monde du spectacle et du sport.
- Organisation de l'évènementiel de lancement et des relations presse associées.

En parallèle de la préparation de cette campagne, la Fondation Nicolas Hulot a suivi les actions menées par les autres acteurs de la société civile regroupés au sein de la Coalition Climat 21 en vue de préparer la tenue de la COP 21 à Paris fin 2015.

Gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à ses statuts, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme est administrée par un conseil d'administration (CA). Les statuts de la Fondation ont été revus en 2012 pour moderniser sa gouvernance. Ils modifient notamment la composition du conseil d'administration, avec la création d'un collège des amis de la Fondation. Celui-ci permet la représentation des donateurs individuels, et l'élection des membres du collège des fondateurs, par l'ensemble des personnes morales ou physiques qui soutiennent les actions de la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences. Le conseil d'administration est composé de 12 membres.

- **4 au titre du collège des membres fondateurs,** Nicolas Hulot et 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétences par une convention de 3 années minimum.
- **3 au titre du collège des amis de la Fondation,** élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs, eux-mêmes élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- **5 au titre du collège des personnalités qualifiées,** en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministre de l'Intérieur, après avis du ministre en charge de l'Ecologie et du ministre de l'Education nationale, assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation.

Le commissaire aux comptes participe aux réunions du conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Un représentant du Comité de la Charte est invité à participer à chaque conseil d'administration avec voix consultative.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES DONATEURS

Composé de 10 donateurs fidèles, il a été élu par l'ensemble des donateurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 4 femmes et 6 hommes, de 31 à 67 ans, venant de 10 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi les donateurs auprès de la direction de la Fondation et du CA.

- Ils sont tenus informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- Ils expriment le point de vue des donateurs.
- Ils élisent les 3 représentants des donateurs au CA (ces 3 représentants constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le collège des membres fondateurs

- *Nicolas Hulot,* Président fondateur de la FNH.
- L'ORÉAL, représenté par *Alexandra Palt,* Directrice Responsabilité Sociétale et Environnementale.
- TF1, représenté par *Elisabeth Durand,* Directrice de l'Antenne.
- VEOLIA ENVIRONNEMENT, représenté par *Laurent Obadia,* Conseiller du Président.

Collège des amis de la Fondation (issu du comité consultatif des donateurs)

- *Benoît Chambon,* Chargé de mission en entreprise d'insertion.
- *Nicolas David,* Chargé de recherche au CNRS.
- *Charlotte Lejop,* Ingénieur environnement.

Le Collège des personnalités qualifiées

- *Dominique Bourg,* philosophe, professeur à l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, membre du conseil scientifique et vice-président de la FNH.
- *Geneviève Ferone Creuzet,* associée et cofondatrice de Casabee, bureau d'études en innovation territoriale, vice-présidente de la FNH.
- *André-Jean Guérin,* Ingénieur Général des Eaux et des Forêts, membre du Conseil économique, social et environnemental pour la FNH et trésorier.
- *Henri Rouillé d'Orfeuil,* Ingénieur agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France.
- *Claire Tutenuit*, ingénieur des Mines, consultante, déléguée Générale de l'association Entreprises pour l'Environnement.

Commissaire du gouvernement

- *Bernard Brillet,* représentant le ministre en charge de l'Ecologie.

ATTRIBUTIONS & RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il arrête le programme d'actions de la Fondation.
- Il vote, sur proposition du bureau, le budget et ses modifications.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le bureau sur la situation morale et financière.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il accepte formellement les dons et legs.
- Il ratifie la création de fonds et de fondations sous l'égide de la Fondation.
- Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il nomme le président du conseil scientifique.

Les fonctions du président et des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hôtel sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2014, le conseil s'est réuni 2 fois.

LE BUREAU

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, un bureau composé du président, des deux vice-présidents et du trésorier.

Le bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au conseil d'administration, de lui soumettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

En 2014, le bureau s'est réuni trois fois.

Composition du bureau

- *Nicolas Hulot,* Président,
- *Dominique Bourg,* Vice-président,
- *Geneviève Ferone Creuzet,* Vice-présidente,
- *André-Jean Guérin,* Trésorier.

DIRECTION ET PERSONNEL

Le fonctionnement et les activités opérationnelles de la Fondation sont placés sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

Le comité de direction réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, la directrice du pôle scientifique et technique, le chargé de mission en charge de la communication et du développement. Il a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis.

Le comité de suivi de la stratégie réunit chaque trimestre la directrice générale et les directeurs des cinq pôles de la Fondation (Administration et Ressources Humaines, Développement des ressources, Communication et Mobilisation, Scientifique et technique, Soutien aux actions de terrain). Il a pour rôle d'éclairer et de construire la stratégie opérationnelle.

Le conseil scientifique est composé d'universitaires et de scientifiques bénévoles provenant tant des disciplines des sciences de la matière et du vivant que des sciences humaines et sociales.

Le comité d'orientations stratégiques est composé de membres du conseil d'administration, du président du conseil scientifique, de personnalités extérieures. Il étudie et donne son avis sur les grandes orientations stratégiques.

Le comité de gouvernance est composé de membres du conseil d'administration, de personnalités extérieures. Il a pour mission de préparer les travaux et les décisions du conseil d'administration et du bureau sur les questions relevant notamment du fonctionnement des instances, des ressources humaines, de la gestion financière.

BILAN SOCIAL 2014

La Fondation employait 20 salariés et 2 volontaires en service civique au 31 décembre 2014.

ANCIENNETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

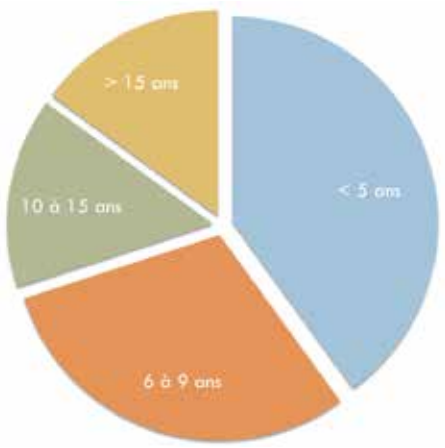

NIVEAU DE FORMATION INITIALE

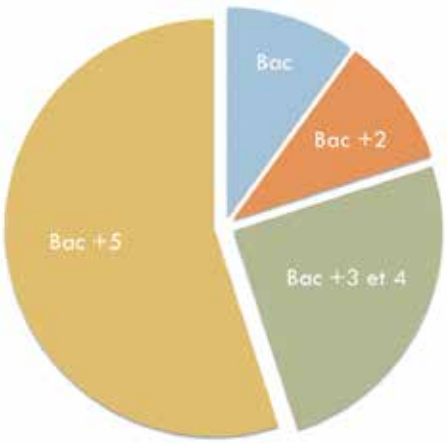

- 6 journées de formation on été suivies par le personnel.
- Les 5 salaires annuels les plus importants représentent 317 000 euros.
- 2 délégués du personnel, un titulaire et un suppléant (collège unique) représentent les salariés auprès de la direction.
- En juin 2014, la Fondation a mis en place les entretiens annuels d'appréciation des salariés.

TRANSPARENCE DE LA GESTION

Le rapport d'activités est à la disposition du public dans son intégralité sur le site internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande.

Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement «l'Essentiel», un rapport simplifié, avec les comptes.

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte, qui est invité à participer à chaque conseil d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année, par un commissaire aux comptes. Il est invité à participer également à chaque conseil d'administration.

Le conseil scientifique de la Fondation

Le conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est un des rares endroits où se croisent les plus grands spécialistes aussi bien dans les sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, mathématiciens, médecins, etc.) que dans les sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.). Le conseil scientifique est présidé par Pierre-Henri Gouyon.

• *Jean-Claude Ameisen*. Médecin. Immunologiste et chercheur en biologie. Président du Comité Consultatif National d'Ethique.

• *Shabnam Anvar*. Juriste et prospectiviste. Sustainable Solutions Designer.

• *Loïc Blondiaux*. Sociologue. Professeur de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

• *Nicolas Bouleau*. Mathématicien. Professeur émérite à l'Ecole des Ponts-ParisTech et chercheur associé au CIRED.

• *Dominique Bourg*. Philosophe. Professeur à l'Institut de Géographie et de Durabilité, Université de Lausanne.

• *Marie-Anne Cohendet*. Juriste. Professeur de droit, Ecole de droit de la Sorbonne.

• *Patrick Criqui*. Economiste. Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire EDDEN, membre du Conseil Economique pour le Développement durable.

• *Philippe Cury*. Ecologue. Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur de l'UMR. EME 212 (IRD, Ifremer et l'Université Montpellier 2).

• *Jacques Donzelot*. Sociologue. Maître de Conférences en sociologie politique à l'Université de Paris X. Directeur du Centre d'Etudes, d'Observation et de Documentation sur les Villes et du Centre d'Etudes des Politiques Sociales.

• *Marc Dufumier*. Agronome. Directeur de la chaire d'agriculture comparée et de développement agricole d'AgroParis Tech entre 2002 et 2011. Président de la Plate-forme pour le commerce équitable.

• *Marie Duru-Bellat*. Sociologue. Professeur des universités à Sciences Po Paris.

• *Jeanne Fagnani*. Sociologue. Directrice de recherche honoraire au CNRS, Co-rédactrice en chef de la «Revue Française des Affaires Sociales».

• *Cynthia Fleury*. Philosophe. Professeur à l'American University of Paris. Chercheur à l'unité UMR 7204. CNRS-MNHN-UPMC, laboratoire Conservation des espèces, restauration et suivi des populations (CERSP), Muséum national d'Histoire naturelle.

• *Jean-Baptiste Fressoz*. Historien. Maître de conférence à Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).

• *Philippe Garrigues*. Ecotoxicologue. Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Institut des Sciences Moléculaires.

• *François Gemenne*. Politologue. Directeur exécutif du programme «Politiques de la Terre» à Sciences Po Paris, chercheur à l'Université de Versailles Saint-Quentin (CEARC).

• *Gaël Giraud*. Economiste. Directeur des études, des recherches et des savoirs à l'AFD. Rattaché au Centre d'Economie de la Sorbonne. Professeur affilié à l'ESCP-Europe. Membre du CERAS.

• *Pierre-Henri Gouyon*. Agronome. Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, à l'AgroParisTech et à Sciences Po Paris.

• *Alain Granjean*. Economiste. Cofondateur et associé du cabinet de conseil Carbone 4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.

• *Jean-Marc Jancovici*. Ingénieur. Cofondateur du Cabinet Carbone 4. Président du think tank The shift Project.

• *Jean Jouzel*. Climatologue. Chercheur au CEA.

• *Alain Karsenty*. Economiste. Chercheur au CIRAD. Montpellier.

• *Marc Lachièze Rey*. Astrophysicien. Directeur de recherches au CNRS. Laboratoire Astroparticules et Cosmologie de l'Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.

• *Yvon Le Maho*. Ecologue. Directeur de recherche au CNRS. Membre de l'Académie des sciences.

• *Jean-Dominique Lebreton*. Ecologue. Directeur de Recherche au CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.

• *Annette Lexa*. Ecotoxicologue. Consultante en Toxicologie-ecotoxicologie (ERT EUROTOX), évaluation du risque en santé environnement, auteure et conférencière en histoire et philosophie des sciences.

• *Thierry Libaert*. Chercheur en communication. Président de Centre de recherches en communication des organisations du Laboratoire d'Analyse des Systèmes de Communication d'Organisation (Université de Louvain. Belgique).

• *Bernard Maris*. Economiste. Professeur à l'Université de Paris 8. Membre du Conseil de la Banque de France.

• *Virginie Maris*. Philosophe. Chargée de recherche au CNRS. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive.

• *Marie-Antoinette Mélières*. Climatologue. Enseignante-chercheur à l'université de Grenoble. Retraitée.

• *Yolande Obadia*. Médecin. Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chercheur associé à l'UMR Sciences Economiques & Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale (INSERM/IRD/Aix-Marseille Université). Présidente de la Fondation de coopération scientifique Méditerranée Infection.

• *Cécile Renouard*. Philosophe. Maître de conférences (philosophie) au Centre Sèvres et directrice du programme de recherche «Entreprises et développement des pays émergents» au sein de l'Institut Iréné de l'ESSEC.

• *Nathalie Ros*. Juriste. Professeur des Universités. Vice-Présidente du Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer (INDEMER). Représentante de la France pour le Réseau européen d'experts sur les aspects juridiques de la sécurité et de la sûreté maritimes.

• *Jean-Christophe Victor*. Géographe. Directeur scientifique du Lepac. Laboratoire d'Etudes Prospectives et Cartographiques.

• *Marie-Christine Zelem*. Sociologue. Directrice du département de «sociologie et anthropologie» et responsable de la mission «développement durable» à l'Université de Toulouse II Le Mirail.

Liste des organismes dont la Fondation est membre

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comité économique et social européen *(Thierry Libaert).*

Observateur auprès de la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques *(Marion Cohen).*

Union internationale de la conservation de la nature *(Cécile Ostria).*

ORGANISATIONS NATIONALES

Organismes officiels

Comité pour la fiscalité écologique *(Denis Voisin).*

Conseil national de la transition écologique *(Cécile Ostria).*

Conseil économique, social et environnemental *(Anne de Béthencourt, André-Jean Guérin).*

Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité *(Cécile Ostria).*

Comité de suivi de la Stratégie Nationale de la Biodiversité *(Jean-Jacques Blanchon).*

Comité national Observatoire national de la Biodiversité *(Jean-Jacques Blanchon).*

Comité national Trame verte et bleue *(Jean-Jacques Blanchon).*

Comité de suivi de la «Convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable en cohérence avec la restauration des milieux aquatiques» *(Jean-Jacques Blanchon).*

Conseil national de la mer et des littoraux *(Jean-Jacques Blanchon).*

Plate-forme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises *(Cécile Renouard, André de Marco).*

Associations & Fondations

Association pour le Financement de la Transition Écologique *(Marion Cohen).*

AFNOR *(André-Jean Guérin).*

Association Fête de la nature *(Emeline Bentz).*

Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable *(Emeline Bentz).*

Comité Ecolo crèche *(Patrice Raveneau).*

Comité français de l'UICN *(Cécile Ostria, Vice-présidente).*

Comité 21 *(Astrid Heil).*

Décider ensemble *(Thierry Libaert).*

Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation *(Sébastien Galy).*

Institut de l'économie circulaire *(Anne de Bethencourt, vice-présidente).*

Conseil scientifique de la Fondation Daniel et Nina Carasso *(Cécile Ostria).*

Entreprises et organisations professionnelles

Conseil de l'environnement d'EDF *(Cécile Ostria).*

Conseil des parties prenantes de RTE *(Marion Cohen).*

Conseil paritaire de la publicité *(Claire O'Meara).*

Réseaux

Association Groupe PAC 2013 *(Amandine Lebreton).*

Club France – Solution COP 21 *(André de Marco).*

Coalition Climat 21 *(André de Marco).*

Collectif National Sciences Participatives – Biodiversité coanimé par la Fondation Nicolas Hulot et l'UNCPIE *(Emeline Bentz et Maxime André).*

Plate-forme des acteurs en transition énergétique *(Marion Cohen, Denis Voisin).*

Réseau Consigne *(Sébastien Galy)*

Participation à des groupes de travail et comités

Comité de labellisation du Flocon vert *(Sébastien Galy).*

Comité national d'orientation et du suivi du projet agroécologique piloté par le ministère de l'agriculture *(Amandine Lebreton).*

Commission spécialisée du CNTE sur la modernisation du droit de l'environnement *(Sébastien Mabile, Lucien Chabasson).*

Commission spécialisée du CNTE sur le projet de loi de transition énergétique *(Marion Cohen).*

Conférence environnementale - groupes de travail préalables à la conférence puis tables rondes (1. Climat et mobilisation COP21 – *Nathanaëlle Courtois et Matthieu Orphelin* ; 2. Mobilité durable – *Denis Voisin* ; 3. Environnement-santé – *Amandine Lebreton*).

Groupe «Life pêche à pied récréative» *(Maxime André).*

Groupe de travail «Collectivités et Biodiversité» de l'UICN *(Emeline Bentz).*

Groupe de travail «Outre-mer» de l'UICN *(Emeline Bentz).*

Programme des petites initiatives du Fonds Français pour l'Environnement Mondial *(Sébastien Galy).*

Programme d'appui aux Organisations des Solidarités Internationales issues des Migrations *(Sébastien Galy).*

Programme Terres et Mers ultra-marines (TE ME UM) *(Emeline Bentz).*

RAPPORT FINANCIER

1. comptes annuels et annexes

1.1 BILAN 21
1.2 COMPTE DE RÉSULTAT 22
1.3 ANNEXE 23

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice
1.3.2 Changement des méthodes comptables
1.3.3 Règles et méthodes comptables
1.3.4 Situation fiscale de la Fondation
1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles
1.3.6 État des amortissements incorporels et corporels
1.3.7 État des immobilisations financières
1.3.8 État des valeurs mobilières de placement
1.3.9 État des provisions
1.3.10 État des créances et des dettes
1.3.11 Tableau de variation des fonds propres
1.3.12 Fonds dédiés
1.3.13 Détail des produits de l'exercice
1.3.14 État des charges constatées d'avance
1.3.15 État des produits constatés d'avance
1.3.16 État des charges à payer
1.3.17 État des produits à recevoir
1.3.18 État des produits exceptionnels
1.3.19 État des charges exceptionnelles
1.3.20 État des engagements
1.3.21 Compte d'emplois des ressources et annexe
1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/14
1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2014

2 . rapport de gestion

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 36
2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2014 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT . . 36
2.3 RAPPORT FINANCIER 37
2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2015 37

M. Eric Macheras, Expert comptable, 9 bis rue Duplex, 75015 Paris

1. comptes annuels et annexes

1.1 BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Au 31 décembre 2014			Au 31/12/2013
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	*Notes 1.3.5 et 1.3.6*	471 589	411 500	60 089	90 071
Immobilisations corporelles	*Notes 1.3.5 et 1.3.6*	3 422 063	1 317 011	2 105 052	2 294 609
Immobilisations financières	*Note 1.3.7*	65 167	65 000	167	21 458
Actif Immobilisé		**3 958 819**	**1 793 511**	**2 165 308**	**2 406 138**
Créances	*Note 1.3.10*	353 250	0	353 250	397 340
Valeurs mobilières de placement	*Note 1.3.8*	1 072 701	0	1 072 701	764 592
Disponibilités		818 727	0	818 727	906 701
Charges constatées d'avance	*Note 1.3.14*	258 025	0	258 025	135 116
Actif Circulant		**2 502 703**	**0**	**2 502 703**	**2 203 749**
Total Actif		**6 461 522**	**1 793 511**	**4 668 012**	**4 609 887**

Fonds associatifs sans droit de reprise	*Note 1.3.11*			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	*Note 1.3.11*			1 224 832	1 670 941
Résultat de l'exercice	*Note 1.3.11*			**216 067**	**-446 109**
Subventions d'investissement	*Note 1.3.11*			35 454	78 967
Fonds Propres				**3 783 010**	**3 610 456**
Fonds dédiés sur autres ressources	*Note 1.3.12*			44 500	58 581
Fonds Dédiés				**44 500**	**58 581**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*Note 1.3.10*			251 133	164 712
Dettes fiscales et sociales	*Note 1.3.10*			251 860	352 004
Autres dettes	*Note 1.3.10*			118 342	160 240
Produits constatés d'avance	*Note 1.3.15*			219 167	263 895
Dettes				**840 502**	**940 851**
Total Passif				**4 668 012**	**4 609 888**

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
Produits d'exploitation (I)		**3 228 204**	**3 437 326**
Ventes de marchandises	*Note 1.3.13*	9 703	5 851
Production vendue de biens et services	*Note 1.3.13*	31 489	29 640
Partenariats et subventions d'exploitation	*Note 1.3.13*	2 332 808	2 733 580
Reprises sur provisions et amortissements	*Note 1.3.13*	0	27 400
Dons et legs	*Note 1.3.13*	854 204	636 793
Produits divers	*Note 1.3.13*	0	4 062
Charges d'exploitation (II)		**2 942 263**	**3 931 210**
Autres achats et charges externes		738 130	1 237 226
Impôts, taxes et versements assimilés		138 464	56 538
Salaires et traitements		1 028 865	1 289 553
Charges sociales		647 157	819 349
Dotations aux amortissements		152 213	180 436
Subventions accordées par l'association		230 698	306 698
Autres charges		6 736	41 410
Résultat d'exploitation (I)-(II)		**285 941**	**- 493 884**
Produits financiers (III)		**17 913**	**20 511**
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	*Note 1.3.13*	17 913	20 511
Charges financières (IV)		**0**	**19 499**
Dotations aux amortissements et provisions	*Note 1.3.9*	0	19 499
Résultat financier (III)-(IV)		**17 913**	**1 012**
Produits exceptionnels (V)		**119 281**	**29 387**
Sur opérations de gestion	*Note 1.3.18*	11 110	2 327
Sur opérations en capital	*Note 1.3.18*	108 171	27 060
Charges exceptionnelles (VI)		**219 043**	**25 899**
Sur opérations de gestion	*Note 1.3.19*	138 141	3 665
Sur opérations en capital	*Note 1.3.19*	80 902	318
Dotations aux amortissements et provisions		0	21 916
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		**- 99 762**	**3 488**
Impôts sur les bénéfices (1)	*Note 1.3.8*	2 106	4 144
Total des produits (I)+(III)+(V)		**3 365 398**	**3 487 224**
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		**3 163 412**	**3 980 752**
Solde intermédiaire		**201 986**	**- 493 528**
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	*Note 1.3.12*	58 581	106 000
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	*Note 1.3.12*	44 500	58 581
Résultat de l'exercice		**216 067**	**- 446 109**
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	*Note 1.3.23*	243 000	27 600

(1) Impôs sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dont le total est de 4 668 012 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 216 067 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1er août 1996.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Afin de rééquilibrer les comptes, des mesures de réduction des frais de fonctionnement de la Fondation ont été mises en œuvre au début 2014, avec notamment la fin du bail d'une partie des locaux du siège et une réduction des effectifs de huit personnes.

1.3.2 Changement des méthodes comptables et reclassement

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu sur l'exercice.

La taxe sur les salaires qui s'élève à 135 665 euros en 2013 et à 95 065 euros en 2014, précédemment classée en charges sociales a été reclassée cette année en impôts et taxes.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC n°2014-03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• *Immobilisations corporelles*

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social) . . . . . .40 ans

Agencements, installations de bureaux . . . . . 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau . . . . . .5 à 10 ans

Matériel informatique . . . . . .3 à 4 ans

• *Immobilisations incorporelles*

Logiciels informatiques . . . . . 12 mois

Site Internet . . . . . 3 ans

Base de données . . . . . .4 ans

La copropriété du bateau (33%) est amortie sur la durée restant à courir jusqu'à la cession des parts prévue dans le contrat (cession de 16% en 2015 et du solde en 2016) en tenant compte de la valeur résiduelle de cession.

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice selon la durée définie dans les conventions.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe page 29.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de conventions de mécénat, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	**4 198 711**	**13 560**	**318 617**	**3 893 655**
Immobilisations incorporelles	**472 896**	**0**	**1 306**	**471 590**
Logiciels	48 028	0	1 306	46 722
Marque Fleur de Lampaul	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	119 925	0	0	119 925
Immobilisations corporelles	**3 725 815**	**13 560**	**317 311**	**3 422 065**
Siège social (construction)	**2 106 000**	**0**	**0**	**2 106 000**
Terrain	**234 000**	**0**	**0**	**234 000**
Siège social	**766 601**	**13 560**	**115 119**	**665 042**
Agencement	353 913	0	75 589	278 324
Mobilier de bureau	115 380	0	20 459	94 921
Matériel informatique	286 288	13 560	19 071	280 777
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	**619 214**	**0**	**202 192**	**417 023**
Bateau Fleur de Lampaul (1)	619 214	0	202 192	417 023

1.3.6 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	**1 814 028**	**152 213**	**237 730**	**1 728 511**
Amortissements immobilisations incorporelles	**382 823**	**29 981**	**1 306**	**411 498**
Logiciels	48 027	0	1 306	46 721
Site Internet	297 320	0	0	297 320
Base de données	37 476	29 981	0	67 457
Amortissements immobilisations corporelles	**1 431 205**	**122 232**	**236 424**	**1 317 013**
Siège social (construction)	**414 765**	**52 650**	**0**	**467 415**
Siège social	**656 643**	**51 526**	**115 119**	**593 051**
Agencement	295 308	26 396	75 589	246 116
Mobilier de bureau	105 830	4 500	20 459	89 871
Matériel informatique	244 485	20 630	19 071	246 044
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	**359 797**	**18 056**	**121 305**	**256 547**
Bateau Fleur de Lampaul (1)	359 797	18 056	121 305	256 547

(1) Copropriété à hauteur de 33%, 51% des parts ayant été cédées en 2010 et 16% supplémentaires en 2014

1.3.7 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	**86 458**	**152**	**21 443**	**65 167**
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	183	152	168	167
Prêts au personnel	1 450	0	1 450	0
Prêts Association ENHNH (1)	65 000	0	0	65 000
. Autres immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	19 825	0	19 825	0

(1) ENHNH : École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est.

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

En euros	1 072 701
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	350 149
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	71 740
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
Fonds Agir FNH (1)	99 970

(1) Plus values latentes au 31/12/2014: 8 795 euros

(2) Un impôt à payer de 24% soit 2 106 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.9 État des provisions

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	65 000	**0**	**0**	**65 000**
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	65 000	0	0	65 000

(1) 100 % sur prêt à l'ENHNH

1.3.10 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ETAT DES CRÉANCES	**676 442**	**65 000**	**611 442**	**611 275**	**167**
Actif Immobilisé	**65 167**	**65 000**	**167**	**0**	**167**
Prêts	65 000	65 000	0	0	0
Autres titres immobilisés	167		167		167
Actif circulant	**353 250**	**0**	**353 250**	**353 250**	
Clients et comptes rattachés	231 292	0	231 292	231 292	
Autres créances					
- Etat - Subventions et produits à recevoir	5 000		5 000	5 000	
- Débiteurs divers	64 425		64 425	64 425	
- Produits à recevoir	52 533		52 533	52 533	
Charges constatées d'avance	**258 025**		**258 025**	**258 025**	
ETAT DES DETTES	**840 503**		**840 503**	**840 503**	**0**
Fournisseurs et comptes rattachés	**251 133**		**251 133**	**251 133**	
Dettes fiscales et sociales	**251 860**		**251 860**	**251 860**	
Personnel et comptes rattachés	75 597		75 597	75 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 385		168 385	168 385	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 878		7 878	7 878	
Autres dettes	**118 343**		**118 343**	**118 343**	
Produits constatés d'avance	**219 167**		**219 167**	**219 167**	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	3 610 456	**216 067**	**43 512**	**3 783 011**
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement entreprises privées(2)	43 442	0	26 577	16 865
Subvention d'investissement Etat (2)	35 525	0	16 935	18 590
Report à nouveau (3)	1 670 941	0	446 109	1 224 832
Résultat comptable de l'exercice	-446 109	216 067	-446 109	216 067

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011 à 2014	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2013.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2014
	58 581	**58 581**	**44 500**	**44 500**
Fonds Solidarité SUD	2 088	2 088	0	0
Fonds dédiés programme Alimentation/ RCR	0	0	15 500	15 500
Fonds dédiés programme Climat Energie	56 493	56 493	25 000	25 000
Fonds dédiés programme Démocratie	0	0	4 000	4 000

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

En euros	2014	2013
Produits de l'exercice avec reprise sur fonds dédiés	**3 423 979**	**3 593 223**
PRODUITS DE L'EXERCICE	**3 365 398**	**3 487 223**
Ventes de marchandises	**9 703**	**5 851**
Productions vendues de biens et services	**31 489**	**29 639**
- prestations de service	26 569	
- prestations *Fleur de Lampaul*	4 920	
Partenariats et subventions d'exploitation	**2 332 808**	**2 733 580**
- produits de mécénat	1 972 583	
- subventions d'exploitation	360 225	
Dons et legs	**852 324**	**636 793**
Produits divers de gestion courante	**1 850**	**3 200**
Droits auteurs	**31**	**862**
Produits financiers	**17 913**	**20 511**
Produits exceptionnels	**119 281**	**29 387**
- produits exceptionnels sur exercice antérieur	11 110	
- subventions d'investissement	43 512	
- produits exceptionnels sur immobilisations corporelles	64 000	
- produits exceptionnels divers	658	
Reprises sur provisions	**0**	**27 400**
REPRISES SUR FONDS DÉDIÉS	**58 581**	**106 000**

1.3.14 État des charges constatées d'avance

En euros	258 025
Fonds Solidarité SUD	30 000
Prestations de service	123 518
Locations matériels / hebergement Site Internet	84 644
Subventions versées	1 333
Abonnements	622
Maintenances	2 612
Annonces et insertions	2 525
Assurances	5 865
Cotisations	1 278
Licences	1 320
Divers	4 308

1.3.15 État des produits constatés d'avance

En euros	219 167
Conventions de mécénat	219 167

1.3.16 État des charges à payer

En euros	165 023
Factures non parvenues	42 419
Dettes fiscales et sociales	114 726
Autres charges à payer	7 878

1.3.17 État des produits à recevoir

En euros	189 273
Dons manuels se rapportant à 2014	42 637
Produits à recevoir divers	74 896
Intérêts courus	71 740

1.3.18 État des produits exceptionnels

En euros	119 281
Quote-part subvention d'investissement	43 512
Produits exceptionnels divers	658
Produits exceptionnels sur immobilisations corporelles	64 000
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	11 110

1.3.19 État des charges exceptionnelles

En euros	219 044
Charges exceptionnelles sur exercice	136 719
Charges exceptionnelles sur immobilisations corporelles	80 887
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	1 438

1.3.20 État des engagements

En milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	**1 941**	**1 065**	**876**
Conventions de mécénat	1 936	1 060	876
Subventions	5	5	0
Engagements donnés	**120**	**66**	**54**
Soutiens à l'international	88	60	28
Crédit bail en cours	32	6	26

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en note)			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		852
1.1 Réalisées en France					
			1.1 Dons et legs collectés		
• Actions réalisées directement	1 494	594	• Dons manuels non affectés	733	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	60		• Dons manuels affectés	88	
			• Legs et autres libéralités non affectés	31	
			• Legs et autres libéralités affectés		
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
1.2 Réalisées en l'étranger					
• Actions réalisées directement	81	2			
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	170				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	163	31	2 - AUTRES FONDS PRIVES	1 972	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	280	53	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	360	
			4 - AUTRES PRODUITS	181	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	915	172			
(T3)		852			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	3 163		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 365	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	45		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	59	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (T4)		0
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	216		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	3 424		VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	3 424	852
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0			
VI - Neutralisation des dodations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		852	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		852
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC, NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE					
Missions sociales	243		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	243	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	243		TOTAL	243	

Note : répartition de la mission sociale par projet

En milliers d'euros	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	**1 575**	**230**
1.1 Réalisée en France	**1 494**	**60**
Think Tank, laboratoire d'idéees innovantes pour la transition écologique	**858**	**24**
Activités transthématiques	339	
Démocratie écologique	80	
Agriculture responsable et biodiversité	168	4
Transition énergétique	126	
Fiscalité écologique et financement de la transition	104	20
Economie circulaire	27	
Ateliers de la transition	14	
Do Tank, soutien national	**545**	**36**
Soutien aux actions de terrain en France métropolitaine et dans l'Outre-mer	112	16
Développement du bénévolat nature	260	20
Restauration collective responsable	173	
Préparation de la stratégie 2015	**91**	
1.2 Réalisée à l'étranger	**81**	**170**
Soutien aux actions de terrain dans les pays du Sud (Fonds Solidarité Sud)	81	170

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2014

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation.

Les emplois

La Fondation réalise ses missions en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes oeuvrant dans le même domaine.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de mobilisation des sympathisants, de gestion du site internet et de relations extérieures sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés.

EMPLOI DES RESSOURCES 2014

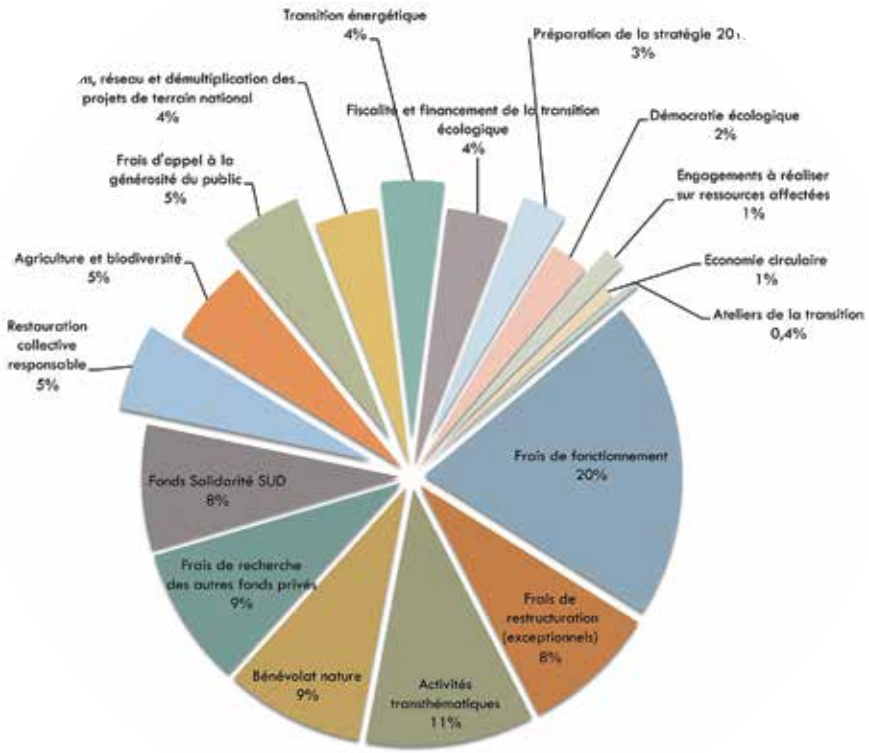

1 - Missions sociales

THINK TANK, LABORATOIRE D'IDÉES INNOVANTES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Activités transthématiques

- Participation aux réunions du Conseil National de la Transition Ecologique.
- Participation aux trois tables rondes de la Conférence environnementale 2014 qui portaient sur la mobilité durable, les liens entre santé et environnement et la mobilisation de la société civile en vue de la COP21.
- Communication des propositions de la FNH pour la Conférence environnementale lors d'un point presse en amont de la Conférence.
- Lancement avec une des directions du ministère des Affaires sociales d'un appel à contribution pour le numéro de mai 2015 de la Revue Française d'Affaires Sociales qui porte sur le thème « Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales ».
- Coproduction avec France Culture des « Révolutions invisibles », une série de 40 chroniques estivales diffusées pendant la Matinale de France Culture.

Démocratie écologique

- Préparation de la réédition de l'étude « Démocratie participative : guide des outils pour agir » enrichie de trois nouvelles fiches.
- Conduite d'un groupe de réflexion avec le Réseau Cohérence, Nature & Progrès et MIRAMAP sur les systèmes participatifs de garantie.
- Participation à de nombreux travaux relatifs au déploiement de la démocratie participative (référentiel « Dialogue entre entreprises et parties prenantes » du Comité 21 ; forum « gouvernance écologique territoriale » de Bordeaux avec Décider Ensemble).
- Propositions au gouvernement pour structurer le chantier sur la démocratie participative annoncé par le président de la République lors de la conférence environnementale de 2014.

Agriculture responsable et biodiversité

- Publication d'une analyse de la réforme de la Politique agricole commune.
- Interventions auprès du gouvernement et des parlementaires sur la loi agriculture d'avenir ainsi que sur les diverses politiques traitant des pesticides.
- Suivi aux côtés de l'association Humanité et Biodiversité du projet de loi relatif à la biodiversité.
- Publication de l'étude « Droits réels au profit de la biodiversité : comment le droit peut-il contribuer à la mise en œuvre des paiements pour services environnementaux ? » en partenariat avec la Mission économie de la biodiversité de la Caisse des Dépôts ainsi qu'Humanité et Biodiversité.

Transition énergétique

- Participation à la commission spéciale de dialogue avec le gouvernement pour l'élaboration du projet de loi de transition énergétique et contribution aux avis émis par le Conseil National de la Transition Ecologique et le Conseil économique social et environnemental.
- Organisation d'un point presse présentant les 35 propositions de la FNH pour l'amélioration du projet de loi en amont de son passage à l'Assemblée nationale.
- Audition par les rapporteurs du projet de loi et proposition d'amendements.
- Publication de deux études sur la mobilité et portage des propositions lors de la table ronde sur la mobilité de la Conférence environnementale 2014.

Fiscalité écologique et financement de la transition

- Nombreuses interventions médiatiques pour défendre l'idée que la fiscalité écologique est un instrument essentiel de la transition pour faire évoluer les comportements des ménages et des entreprises.
- Lancement d'une campagne de sensibilisation (structurée autour d'une vidéo pédagogique, une plaquette et une pétition) sur la pollution de l'air en ville avec un focus sur la responsabilité du diesel.
- Publication d'une contribution au livre blanc du gouvernement sur le financement de la transition écologique.
- Participation aux travaux de l'association AFTER visant à créer une Société de Financement de la Transition Energétique dédiée aux projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Economie circulaire

- Initiation de travaux sur l'économie circulaire.
- Participation aux travaux menés par d'autres acteurs et en particulier animation du groupe de travail sur le thème « Performance d'usage et économie circulaire à impact positif» au sein de l'Institut de l'économie circulaire.
- Réalisation d'une trentaine d'interventions publiques pour promouvoir l'économie circulaire.

Ateliers de la transition

- Organisation de deux sessions de formation : le 3 juin, Démocratie participative et le 6 juin, Economie circulaire.

DO TANK, SOUTIEN NATIONAL

Soutien aux actions de terrain en France métropolitaine et dans l'Outre-mer

La FNH a apporté un soutien humain et/ou financier à l'accompagnement de projets phares illustrant particulièrement bien la transition écologique.

- Soutien au développement du portail national du baromètre du développement durable par l'association Réseau Cohérence et communication auprès des maires des 36 000 communes françaises pour les inviter à l'utiliser.

- Organisation d'un voyage d'étude destiné à une trentaine d'élus et de techniciens des territoires de montagne dans la Vallée de Chamonix- Mont-Blanc pour découvrir ce qu'est un territoire labellisé Flocon Vert.
- Soutien à l'organisation de la seconde édition des Rencontres Techniques de la Consigne (Aix-en-Provence) par le réseau Consigne dont la FNH est membre fondateur.
- Soutien à l'association Ecolo crèche qui promeut une démarche d'engagement vers le développement durable dans les établissements d'accueil de petite enfance.
- Soutien à la mobilisation de bénévoles par l'association IODDE pour suivre les impacts de la pêche à pied sur plusieurs dizaines de sites répartis sur les côtes bretonnes.
- Rencontre des acteurs locaux de l'île de La Réunion pour favoriser le développement d'actions de mobilisation en faveur de la préservation de la biodiversité de l'île et organisation d'une journée d'échanges sur le bénévolat nature avec une trentaine d'acteurs (associations, entreprises, collectivités).
- Intervention de la FNH dans de nombreux événements partout en France pour faire connaître les actions innovantes menées par les structures qu'elle soutient.

Développement du bénévolat nature

- Animation de la plate-forme « J'agis pour la nature » qui réunissait fin 2014 plus de 5600 bénévoles inscrits et plus de 200 structures couvrant 26 régions.
- Lancement avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes des « primes du bénévolat nature », dispositif de soutien financier aux structures porteuses de projets de bénévolat nature.
- Organisation de 3 sessions du jury des primes du bénévolat nature qui ont permis de soutenir 35 initiatives via une aide financière de 500 ou 1000 euros pour une enveloppe globale de 19 000 euros.
- Réalisation d'une campagne sur les centres de sauvegarde de la faune sauvage sur la plate-forme « J'agis pour la nature ».
- Coanimation du Collectif National Sciences participatives – Biodiversité (SPB) avec l'Union nationale des CPIE.

Restauration collective responsable

- Coconstruction du portail internet de la restauration collective responsable avec les structures têtes de réseau dans ce secteur. Le portail sera lancé début 2015.
- Collecte et réalisation de contenu pour alimenter le portail (témoignages d'acteurs, outils d'aide à l'action, ressources documentaires et pédagogiques, vidéos).
- Animation avec le Réseau Restau'Co d'un groupe de travail composé d'experts et d'acteurs de terrain afin de construire les supports techniques (référentiel, modalités, méthodologie) de la démarche « Mon restau responsable » basée sur un Système Participatif de Garantie.
- Organisation d'une journée d'échange réunissant une soixantaine de parties prenantes afin de recueillir leurs attentes et recommandations sur la démarche « Mon restau responsable ».
- Communication régulière sur la restauration collective responsable que ce soit via des partenariats presse (Cuisine collective, Terra Eco) ou via des interventions sur le terrain.

Préparation de la stratégie 2015

- Mise en place et réunions du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation Nicolas Hulot et élaboration de nouvelles lignes stratégiques.
- Préparation de la campagne de mobilisation «My Positive Impact» en vue de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Soutien aux actions de terrain dans les pays du Sud

- Soutien financier de 17 projets réalisés dans les pays du Sud pour un montant global de plus de 155 000 euros. Ces actions visent à répondre aux enjeux de développement humain tout en assurant la préservation des ressources naturelles.
- Réalisation, avec l'ONG GRDR, d'une étude visant à proposer, dans le cadre du Plan Climat Territorial Intégré de la Région de Dakar, un focus sur les formes de vulnérabilités de la Région en termes de sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques. L'étude paraîtra en 2015.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons, les frais liés au comité consultatif des donateurs (Réunions du comité).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement des formations « Les Ateliers de la transition ». Développement de la diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers. Ils comprennent également 272 K€ de charges de restructuration exceptionnelles non récurrentes.

4 – Engagements à réaliser sur ressources affectées (III du CER)

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2015.

Les ressources

Les ressources de la Fondation sont de quatre ordres : dons et legs des particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétences), subventions de ministères ou organismes publics, ressources propres (produits financiers, prestations de services, droits d'auteur, etc.).

1. Ressources collectées auprès du public (DONS ET LEGS)

En 2014, le montant des dons s'est élevé à 821 080 euros, grâce au soutien de 8 904 donateurs. Le montant des legs s'est élevé à 31 292 euros.

La Fondation a organisé ses opérations de collecte sur Internet avec quatre campagnes en janvier, mars, mai et septembre, et en fin d'année, avec son opération « Ecoacteurs ». En complément, une sollicitation par courrier postal a été envoyée en mars, mai, septembre et en fin d'année afin de toucher un plus grand nombre de donateurs, mais également certains de nos sympathisants. Enfin, deux opérations téléphoniques de conversion au prélèvement automatique ont été menées sur les nouveaux donateurs de la Fondation ainsi qu'une opération téléphonique de prospection. Le montant collecté par prélèvement automatique a augmenté de 32 % par rapport à 2013.

Les dons et legs manuels affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. En 2014, les dons perçus non affectés par le donateur dans l'année sont répartis en priorité au besoin de financement de la mission sociale, puis le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

PROVENANCE DES RESSOURCES 2014

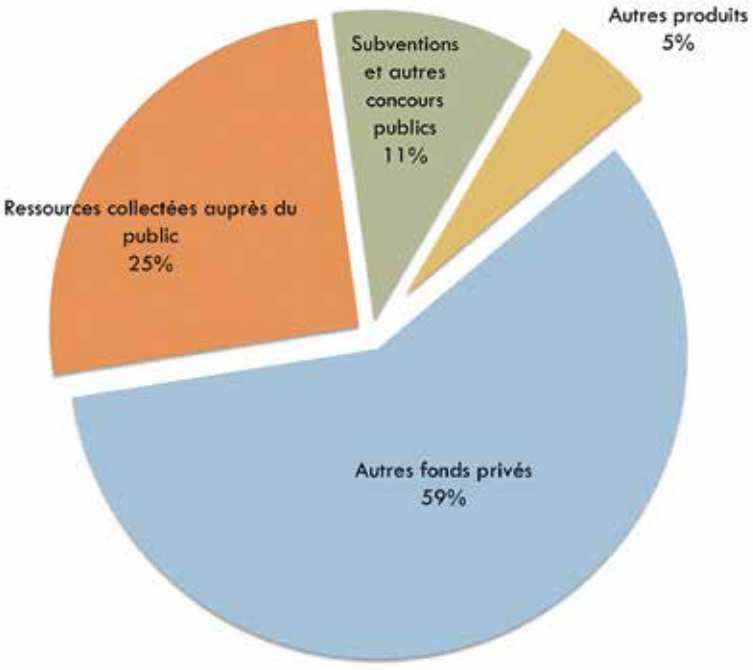

LES CAMPAGNES DE COLLECTE DE DONS DE PARTICULIERS EN 2014

En janvier et février, la Fondation a lancé une campagne Urgence visant à expliquer aux donateurs les difficultés financières que la Fondation rencontrait et ses besoins financiers. Les donateurs et sympathisants ont été sensibles à cet appel et ont répondu en nombre, permettant de collecter un certain nombre de dons dès le début d'année.

En mars, nous avons lancé une campagne présentant notre programme Restauration collective Responsable. Cette opération intitulée Alimentez le débat s'est déclinée aussi bien sur Internet qu'en sollicitation papier. L'ensemble des emailings envoyés renvoyait vers une page d'atterrissage *http://www.fondation-nicolas-hulot.org/alimentezledebat/index.html.*

A partir de mi-avril, la Fondation a lancé sa campagne annuelle destinée aux personnes soumises à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Une page spéciale a été créée sur Internet *(http://www.fondation-nicolas-hulot.org/ISF)* afin de centraliser les informations concernant les avantages fiscaux dont bénéficient les contribuables concernés. Cette campagne Web a été accompagnée d'un courrier postal présentant les programmes de la Fondation Nicolas Hulot.

Une campagne sur la biodiversité a été menée dès le mois de juin et ce, jusqu'à la fin juillet. Cette opération, aussi bien sur Internet que par courrier, visait à sensibiliser les donateurs et sympathisants sur le danger de la disparition d'un certain nombre d'espèces. Cette campagne intitulée Donnez une minute pour la biodiversité a été relayée à travers un minisite mis en ligne à cette occasion : *http://www.fondation-nicolas-hulot.org/minute_biodiversite*

Dès fin août, l'opération Les Alliés pour le Climat a été lancée sur le thème du dérèglement climatique qui menace les écosystèmes et accélère les phénomènes météorologiques extrêmes tels que des inondations, tornades, canicules…

Et parce que les actions de la Fondation nécessitent un engagement sur le long terme pour aboutir, un appel au don régulier a été lancé. Plusieurs centaines de donateurs sont ainsi venus rejoindre Les Alliés pour le Climat ! Cette opération a été lancée dans le même temps que la Marche pour le climat 2014.

Enfin, comme chaque année depuis 2008, la campagne annuelle des Ecoacteurs s'est révélée la plus importante en terme de mobilisation et de fonds collectés. Elle représente près de la moitié des dons collectés en 2014. Lancée fin octobre, elle s'est achevée le 31 décembre à minuit. Au total, ce sont ainsi plus de 8000 donateurs qui ont apporté leur soutien à la Fondation, lui permettant dans le même temps de conserver son statut d'ONG représentative. Relayé par courrier postal, ce message a été l'occasion, comme chaque année, de remettre aux donateurs une carte d'Ecoacteur ainsi que des étiquettes personnalisées.

2- Autres fonds privés (MECENAT D'ENTREPRISE)

En 2014, la Fondation a travaillé avec l'ensemble de ses treize entreprises partenaires afin de partager des expériences et de l'expertise, mobiliser en faveur de la nature, introduire une démocratie participative à tous les niveaux possibles de l'entreprise et faire mieux comprendre les enjeux environnementaux.

UN NOUVEAU PARTENAIRE PLURIANNUEL

Kering soutient la Fondation sur l'approvisionnement responsable

En septembre 2014, la Fondation Nicolas Hulot et l'entreprise Kering ont signé, pour la première fois, un partenariat de trois ans afin de travailler conjointement sur l'approvisionnement responsable de certaines matières premières.

L'objectif de cette démarche est de chercher à concilier simultanément les enjeux de conservation de la biodiversité, et d'environnement en général, et le bien-être et le développement des populations locales tirant une activité de ses ressources. Ceci nécessite une réflexion et la mise en place de certains instruments économiques permettant le déploiement de démarches commerciales réellement vertueuses et porteuses de valeur ajoutée sociale et environnementale. Le partenariat mis en place vise à échanger sur ces dimensions et ouvrir les échanges à d'autres entreprises.

GRAPHIQUE : EMPLOI DES DONS 2014

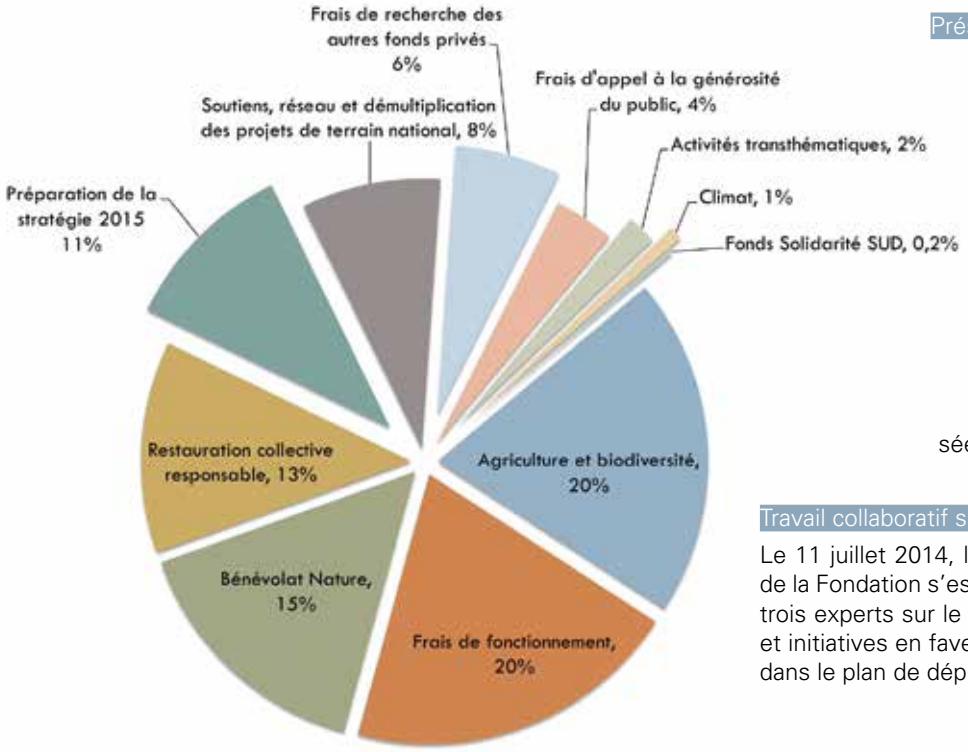

DEUX EXEMPLES DE COLLABORATION EN 2015

Présentation de l'étude Précarité dans la mobilité quotidienne en partenariat avec la SNCF et l'IDDRI

Le 11 février 2015, la Fondation a présenté les résultats de son étude Précarité dans la mobilité quotidienne qui montre qu'il peut exister une vraie fracture sociale due à l'accès à la mobilité en fonction des politiques publiques des territoires. La SNCF, très attentive à ce sujet, a apporté son expertise et ses moyens pour rendre cette étude possible et diffusée auprès d'un public de décideurs.

Travail collaboratif sur la mobilité durable des entreprises

Le 11 juillet 2014, l'ensemble des entreprises partenaires de la Fondation s'est réuni afin de bénéficier de la vision de trois experts sur le sujet, et de partager leurs expériences et initiatives en faveur de l'intégration de la mobilité douce dans le plan de déplacement des entreprises.

Liste des entreprises partenaires

Partenaires fondateurs :

Partenaires fondateurs de l'ensemble des actions :

- L'Oréal, partenaire depuis 1995
- TF1, partenaire depuis 2001
- Partenaire du Fonds Solidarité Sud:
- Véolia Environnement depuis 2011

Partenaires du Think tank :

April, EDF, Kering, Lesieur, RTE, SNCF, Sofiprotéol, Vinci Autoroutes

Partenaires du Do tank :

Fondation Bouygues Télécom, Groupe La Poste

3- Subventions et autres concours publics

La Fondation a reçu 360 000 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie – l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – la Caisse des Dépôts et Consignations, le Sénat – certaines réserves Parlementaires.

4- Autres produits

Il s'agit des ressources propres de la Fondation, elles comprennent les produits financiers de ses placements, les prestations de service, la participation à des colloques et séminaires, les formations dispensées par la Fondation.

5- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2013 utilisés en 2014.

6- Contributions volontaires en nature pour l'année 2014 (Mécénat de compétence)

Naos Lighthouse met à disposition un chargé de mission pour la mise en place de nouveaux moyens de communication, le soutien de la direction de la Fondation, et la recherche de nouveaux partenariats et autres financements.

Havas, dans le cadre de la campagne de mobilisation autour de la COP 21, apporte son soutien en conseil en stratégie de communication, en coordination de projet et en conseil créatif d'un dispositif de campagne 360, tous médias.

1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2014

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	12	17
Employés	8	14
Total	**20**	**31**

La fondation a accueilli sept stagiaires et cinq services civiques volontaires au cours de l'année 2014.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) est de 1 727 heures.

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	243
Havas Worldwide Paris	152
Naos Lighthouse	91
Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2014 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées.	

Le bénévolat est ponctuel et n'a pas été significatif en 2014.

Rapport de gestion

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Participation aux instances nationales du dialogue environnemental.
- Coproduction avec France Culture des « Révolutions invisibles », une série de 40 chroniques estivales diffusées pendant la Matinale de France Culture.
- Publication de deux études sur la mobilité et portage des propositions lors de la table ronde sur la mobilité de la Conférence environnementale 2014.
- Lancement d'une campagne de sensibilisation (structurée autour d'une vidéo pédagogique, une plaquette et une pétition) sur la pollution de l'air en ville avec un focus sur la responsabilité du diesel.
- Soutien aux actions de terrain en France métropolitaine et dans l'Outre-mer.
- Animation de la plate-forme « J'agis pour la nature » qui réunissait fin 2014 plus de 5600 bénévoles inscrits et plus de 200 structures couvrant 26 régions.
- Lancement avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes des « primes du bénévolat nature », dispositif de soutien financier aux structures porteuses de projets de bénévolat nature.
- Coconstruction du portail internet de la restauration collective responsable avec les structures têtes de réseau dans ce secteur. Le portail sera lancé début 2015.
- Soutien financier de 17 projets réalisés dans les pays du Sud.

Difficultés financières

Compte tenu des résultats financiers négatifs important en 2012 et 2013, le conseil d'administration réuni le 14 janvier 2014 a pris la décision de réduire les dépenses de la Fondation sur l'année afin qu'elles soient couvertes par des ressources certaines (hors dons des particuliers).

Pour répondre à cette exigence, des réductions de frais de fonctionnement ont été décidées avec en particulier la fin du bail de location d'une partie des locaux. Ces premiers dispositifs ont dû être complétés pour rester dans le budget contraint par des licenciements économiques qui ont concerné 8 salariés (voir 2.2 budget restructuration).

Stratégie 2015

Mise en place et réunions du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation Nicolas Hulot et élaboration de nouvelles lignes stratégiques.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2014 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2014 font apparaître un bénéfice de 216 067 euros contre un résultat négatif de 293 000 euros prévu au budget voté au conseil d'administration du 14 janvier 2014.

(K€)	Budget (1) initial voté le 14/01/14	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2) avec fonds dédiés	Ecart (2) – (1)
Produits	3 036	3 365	59	3 424	388
Charges	3 080	2 891	45	2 936	-144
Solde	-44	474	14	488	532
Budget restructuration	249	272		272	23
Résultat	-293	202	14	216	509

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

écart positif sur le résultat

- Dons reçus largement supérieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Des partenaires mécènes complémentaires.

écart négatif sur le résultat

- Subventions non obtenues et inférieures à celles budgétées.
- Report des ressources non utilisées sur l'exercice 2013.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

écart positif sur le résultat

- Economies réalisées grâce à des réductions budgétaires de certaines actions décidées en cours d'année.
- Actions reportées sur l'année 2015.
- Economies faites sur les frais de fonctionnement.

écart négatif sur le résultat

- Augmentation des charges de personnel due au décalage des dates de licenciement.

Détail du résultat d'exploitation de l'exercice 2014

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 3 228 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 208 K€, soit 6,10% environ par rapport à 2013. Ils s'analysent comme suit :

(K€)	2014	2013
Mécénat	1 973	2 345
Dons et legs	852	637
Subventions diverses	360	388
Produits et prestations de services vendus	41	35
Produits divers de gestion courante	2	4
Reprises sur provision	0	27

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 2 942 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 989 K€, soit 25,20 % par rapport à 2013.

Le résultat d'exploitation ressort positif de 286 K€ contre un résultat négatif de 494 K€ pour 2013. Le résultat net de l'exercice est bénéficiaire de 216 K€ contre un déficit de 446 K€ pour 2013 et ceci après prise en compte d'un montant 14 K€ de fonds dédiés disponibles contre 48 K€ en 2013.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 243 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2014, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2015 arrêté par le bureau, a été approuvé par un conseil d'administration en date du 21 janvier 2015. Il comporte 3 911 K€ de produits, 3 878 K€ de charges. Il présente un résultat bénéficiaire de 33 K€.

2.4 PROJETS ET FAITS MARQUANTS POUR 2015

Campagne « My Positive Impact ».

En 2015, la Fondation Nicolas Hulot lancera la campagne de mobilisation « My Positive Impact » en vue de la Conférence internationale pour le climat (COP 21) organisée à Paris en décembre 2015. Cette campagne s'articulera autour de la volonté de valoriser les solutions pour le climat qui naissent partout dans la société civile, mais restent trop souvent expérimentales ou isolées, confrontées à un mur de scepticisme et de conformisme. Son objectif : donner de la visibilité à ces solutions pour que les bonnes idées de quelques-uns deviennent la chance de tous.

Collection éditoriale avec les éditions Les Liens qui Libèrent.

En 2015, la FNH lancera une nouvelle collection éditoriale aux éditions Les Liens qui Libèrent. Le premier livre intitulé « Révolutions invisibles » présentera les textes largement enrichis des 40 chroniques estivales coproduites en 2014 avec France Culture. Le second livre portera sur les migrations climatiques.

Lancement des primes du bénévolat nature en région

Dans le cadre de ses actions en faveur du bénévolat nature, la FNH poursuivra le dispositif de soutien financier intitulé « Primes du bénévolat nature ». Elle développera des primes régionalisées pour les acteurs de la région Nord-Pas-de-Calais et de l'île de La Réunion.

La Restauration Collective Responsable

La Fondation lancera en début d'année le portail de la Restauration Collective Responsable, véritable centre de ressources pour tous les acteurs du secteur qui s'engagent dans une démarche de progrès. En partenariat avec le Réseau Restau'CO, elle expérimentera dans quatre cantines la démarche « Mon restau responsable » destinée à évaluer, accompagner et valoriser les cantines qui s'engagent.

Suivi des politiques publiques

En 2015, la Fondation Nicolas Hulot poursuivra ses activités de suivi des politiques publiques. Elle suivra plusieurs projets de lois (loi énergie, loi biodiversité, loi de finances 2016) ainsi que les actions du gouvernement en matière de lutte contre les pesticides. La FNH participera, de plus, à plusieurs instances de négociations collectives (Conférence environnementale, Commission pour la démocratie participative, plate-forme nationale d'action pour la RSE, Comité pour l'économie verte). La FNH suivra enfin les négociations internationales sur le climat et participera en tant qu'observateur à la COP 21 de décembre 2015. Afin de rendre lisible ses actions et propositions, la FNH communiquera régulièrement et réalisera de nombreux outils pédagogiques (vidéo, infographies…).

International

En 2015, la FNH publiera l'étude réalisée avec le GRDR (préciser) visant à proposer dans le cadre du Plan Climat Territorial intégré de la Région de Dakar un focus sur les formes de vulnérabilités de la Région en termes de sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques. Elle s'associera de plus au Forim pour étudier la perception et l'engagement des jeunes issus de migrations sur les sujets environnementaux, à la fois en France et dans le pays d'origine de leurs parents. Ces deux études seront présentées en avril lors d'un «Séminaire Regards Croisés - Migrations, environnement, changement climatique : du constat à l'action, ici et là-bas» visant à mettre en évidence le lien entre les déplacements de population dans le monde et les enjeux environnementaux, dont le changement climatique.

DK partners

Fiduciaire
Expertise
Audit

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME
6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 1.3.21 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 4 juin 2015

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Corinne MARTIAL

DK partners

Fiduciaire
Expertise
Audit

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME
6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 4 juin 2015

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Corinne MARTIAL

Un nouveau monde est en marche

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs (publics et privés) et en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles, et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire de haut niveau.

Elle accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Cette réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.

www.fnh.org

https://www.facebook.com/fondationnicolashulot

@fondationhulot

avec le soutien de nos Partenaires fondateurs

L'ORÉAL TF1

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME